

Chers Parents,

Certains d'entre vous ont souhaité quelques suppléments d'informations au sujet de la garderie et de la cantine. Veuillez les trouver ci-dessous.

* **Pour la garderie :**

Les enfants la fréquentant seront déposés le matin et repris le soir à :

- L'école Jacques Prévert – Entrée rue du Moulin Rouge (Devant le restaurant municipal)
Horaires de 7h00 à 9h00 **Tarifs** 0.58 € la ½ heure
et de 16h30 à 18h30 2.24 par ½ de dépassement horaire.

Les enfants regagneront l'école le matin, et retourneront le soir encadrés par Véronique Campelo.

* **Pour la cantine**

Le prix du **repas** par enfant est de **3.05 €** après la délibération du Conseil municipal du 8 juin 2021.
A partir du 3^{ème} enfant d'une même famille 2,83 €

L'inscription se fait en classe chaque matin, votre enfant doit savoir s'il mange ou non au restaurant scolaire. Pour les repas exceptionnels mettre un mot dans la pochette de correspondance.

Voici les différents moyens de règlements qui s'offrent à vous :

- Prélèvement automatique : fournir autorisation de prélèvement + RIB (à adresser à la Mairie à madame Léa Monnerau qui vous a adressé un mail ces derniers jours)
- Chèque à l'ordre du Trésor Public à envoyer à l'adresse suivant : centre d'encaissement 35908 RENNES Cedex 9
- Virement bancaire : BIC/IBAN : BDFEFRPPCCT FR733000100400D854000000005
- Numéraire (dans la limite de 300€) ou carte bancaire, avec l'avis de sommes à payer au guichet d'un buraliste partenaire agréé référencé sur le site <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>

Vous recevrez une facture par mois avec le détail du nombre de repas et du nombre de ½ heure de garderie.

Cordialement.

Fait à L'Île d'Elle le 25/08/2021

Signature chef d'établissement : Mme Elisabeth PERRUCHOT

